

**Termes de référence**  
**Service d'interprétariat et de Traduction**  
**Séminaire international sur les droits de la jeune fille africaine**  
**Policy Brief sur l'Hygiène Menstruelle**

<b>Intitulé du projet</b>	Projet « Voix de la Jeune Fille dans les réformes législatives et politiques »
<b>Organisation</b>	International Center for Diplomacy - ICD
<b>Partenaire financier</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>Lieu d'exécution</b>	Rabat
<b>Prestation</b>	Service d'interprétariat et de traduction
<b>Contexte général</b>	<p>Le Centre International de Diplomatie (ICD) et le Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc (UNFPA) ont signé un deuxième accord de partenariat visant de poursuivre le débat national sur les réformes législatives en faveur de l'égalité, avec une grande implication des jeunes filles.</p> <p>Cet accord, qui s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour améliorer la situation socio-économique des jeunes filles au Maroc, capitalise sur les réalisations du premier accord de 2023 pour avancer dans la mise en œuvre de la feuille de route de la CIPD+30 de la Conférence Mondiale de la Population et le Développement, et les recommandations de l'Examen Période Universel adopté par le Maroc en Avril 2023, et ce par le développement d'une stratégie qui tire ses bases des résultats et recommandations issus de la première phase du projet.</p> <p>Cette stratégie entend renforcer la protection des droits des jeunes filles au Maroc de tout type de discrimination et de violences par une législation renforcée, accompagnée de politiques ciblées et de programmes de sensibilisation, tout en intégrant les spécificités culturelles et en établissant des mécanismes de suivi et de redevabilité sociale.</p> <p>L'objectif global de ce projet est de contribuer au changement des attitudes, des comportements et des structures sociales, notamment par une participation active des hommes dans la promotion de l'égalité des sexes et la lutte contre les violences basées sur le genre. L'ICD croit fermement que c'est en collaborant que hommes et femmes pourront établir des sociétés plus justes et respectueuses de la dignité de tous.</p> <p>Le projet comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un volet législatif visant à renforcer la voix de la jeune fille et des OSCs dans le processus de réforme du Code Pénal et le suivi des recommandations de la révision du Code de la Famille à travers la proposition des recommandations de révision du Code Pénal et l'identification des mécanismes de suivi des résultats de plaider en mobilisant les différentes dynamiques de la société civile ayant présenté des mémorandums à la commission royale chargé de la révision du Code de la famille, ainsi que des acteurs institutionnels afin de débattre le rapport de la commission.</li> <li>• Un volet de modélisation, consistant à développer le modèle de leadership et de plaider YouLead pour la protection des droits des jeunes filles, un modèle qui fera l'objet de transfert de savoir au niveau national, africain et international.</li> <li>• Un volet de régionalisation comprenant le développement d'un plan d'action territorial pour la protection des droits des jeunes filles d'une</li> </ul>

	<p>manière générale et dans les catastrophes naturelles et situations extraordinaires, en particulier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un volet de leadership visant l'autonomisation des jeunes filles à faire entendre leurs voix dans le processus de réformes, renforçant ainsi l'approche de l'appropriation des solutions locales et la participation dans la prise de décision et le plaidoyer auprès des décideurs.</li> <li>• Un volet collaboratif et comparatif visant le renforcement de benchmark régional dans le cadre de la coopération sud-sud à travers le renforcement de dialogue entre différents pays africains autour de la promotion des droits des jeunes filles.</li> <li>• Un volet de renforcement des programmes nationaux et infranationaux visant à promouvoir des modèles de masculinité positive et une parentalité responsable et bienveillante auprès des hommes et des garçons.</li> <li>• Un volet d'autonomisation économique visant la promotion de la réconciliation entre la vie personnelle et professionnelle comme un levier de développement et de participation active et efficace des femmes et des jeunes filles, principalement dans les zones vulnérables.</li> <li>• Un volet d'innovation comprenant l'utilisation de la technologie au service des droits des jeunes filles à travers des campagnes digitales et à travers le développement d'une application mobile comprenant les textes juridiques sur la protection des droits des jeunes filles et les mécanismes de signalement contre tout type de violences basées sur le genre.</li> <li>• Un volet culturel, artistique et médiatique à travers la promotion de la culture de l'égalité et la masculinité positive auprès des jeunes en utilisant les médias et les arts et culture comme approche intégrale de sensibilisation &amp; conscientisation.</li> <li>• Un volet de santé reproductive, visant la sensibilisation autour de l'hygiène menstruelle pour les jeunes filles en situation de vulnérabilité</li> </ul> <p>Ce projet s'aligne aussi avec la constitution 2011, le Nouveau Modèle de Développement du Maroc (2021-2035), le plan gouvernemental pour l'égalité 2023-2026 (PGE 3), la Politique nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles à l'horizon 2030, la stratégie nationale de la santé sexuelle et reproductive 2021-2023, la Stratégie nationale de la gestion des risques de catastrophes naturelles 2020-2030, les mécanismes participatifs de dialogue et de concertation réglementés dans les lois organiques des communes et des régions.</p> <p>Le projet rentre aussi dans le cadre du Plan Stratégique de UNFPA 2022-2025, au Programme de Coopération 2023-2027 (CPD), la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), les recommandations de l'Examen Périodique Universelle pour le Maroc adopté en 2023, et aux autres politiques du gouvernement marocain visant la promotion des droits des jeunes filles dans les politiques intégrés ainsi dans le cadre du troisième plan pour l'égalité.</p>
<p><b>Objectifs de la prestation</b></p>	<p><b>Fournir des services de d'interprétariat simultanée (Fr/Ar/Ang) pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation du séminaire international sur les droits de la jeune fille africaine dans le cadre de benchmark et de modélisation des expériences africaines (11 Oct., 2024) à Rabat</li> <li>• La traduction d'un Policy Brief sur l'hygiène menstruelle (15 pages) du Français vers l'Arabe</li> <li>• La traduction du mémorandum de plaidoyer sur le Code Pénal (25 pages) du Français vers l'Arabe</li> </ul>
<p><b>Prestations demandées Livrables</b></p>	<p>1. <b>Interprétariat 3 langues Ar/Fr/Ang</b>  2. Logistique de cabines, de sonorisation et d'interprètes  3. Casques pour 100 personnes</p>

<b>Durée de la prestation</b>	- De la date de signature du contrat jusqu'au 20 Oct. 2024
<b>Compétences et expériences</b>	<p><b>Cet appel est destiné aux prestataires avec les qualifications suivantes :</b></p> <p><b>Profil souhaité</b></p> <p>Société de prestation de services spécialisée en interprétariat de conférences et en service de traduction ayant une expérience principalement dans la traduction simultanée des programmes de coopération internationale et des actions menées par la société civile</p> <p><b>Expérience professionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience professionnelle dans le domaine de l'interprétariat de conférences</li> <li>• Interprètes avec un minimum de 5 ans d'expériences dans l'interprétariat en Fr/Ang/Ar</li> <li>• Expérience confirmée d'interprétariat dans le domaine associative et /ou de la coopération internationale au développement</li> <li>• Bonne connaissance du contexte national en lien avec la thématique des droits des femmes et des jeunes filles est un atout.</li> <li>•</li> </ul>
<b>Langue</b>	Bonne maîtrise de l'Arabe et le Français et l'anglais
<b>Modalités de paiement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par virement bancaire après réception d'une facture dûment remplie</li> </ul>

#### Critère d'évaluation

<b>I- Proposition technique</b>	<b>50%</b>
Compétences techniques de la structure et du personnel déployé : CV des interprètes concernés, expérience de la structure dans l'interprétariat de conférences décrite dans les présents Termes de références).	
<b>II- Proposition financière</b>	<b>50%</b>

#### Dossier à soumettre

Pour la proposition, les demandeurs sont censés d'envoyer les documents suivants afin d'être éligibles pour cet appel

- 1) Profil de la société et CV des interprètes (es) 2) Une offre de prix détaillé, (4) RC de la société & attestation de régularité fiscale
- 2) La proposition doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante [icdprocurement@gmail.com](mailto:icdprocurement@gmail.com) cc [icdiplomacy.ma@gmail.com](mailto:icdiplomacy.ma@gmail.com) en faisant mention dans l'objet du mail « Termes de référence Service-Interprétariat ICD FNUAP 2024 »
- 3) La date limite pour poser des questions est le **20 mai avant 14h00**
- 4) Le dernier délai pour postuler est le **23 mai avant 12h00**

*L'ICD est une organisation qui garantit la compétitivité et l'égalité de chances à tous sans distinction.*